



**Commerce  
Engagé**



**Restaurant  
Engagé**

# L'Actualité du Commerce Engagé

Mai 2022

## TEMPS FORTS DE LA DÉMARCHÉ

L'année a débuté avec force en février avec la tenue du comité de pilotage du Commerce Engagé et la définition des objectifs annuels.

### Poursuivre le déploiement

Les labellisations se poursuivront tout au long de l'année et l'accent sera mis sur le déploiement du label Restaurant Engagé. Cette année, nous passerons le cap des 100 labellisés !

Ces derniers mois, nous avons accueilli dans la démarche 1 nouveau commerce, le fleuriste **Marco Traverso & Histoire d'Ours**, ainsi que 5 restaurants du Groupe Société des Bains de Mer : **Blue Bay** du Monte-Carlo Bay Hotel & Resort, **Elsa** et **Le Deck** du Monte-Carlo Beach, **L'Hirondelle** des Thermes Marins Monte-Carlo et **Mada One** du One-Monte-Carlo. Bienvenue à eux !

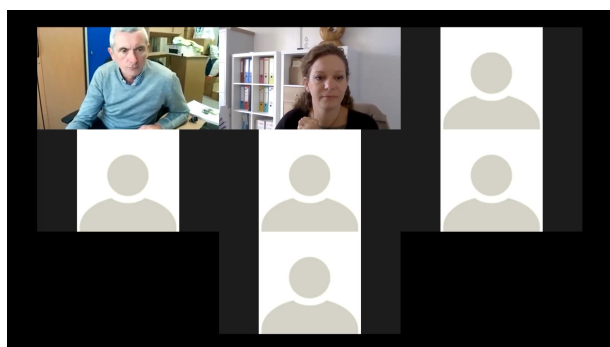
Aujourd'hui, le réseau monégasque compte 96 Commerces et Restaurants Engagés !

### Renforcer l'animation du réseau

La démarche Commerce Engagé développe son offre d'accompagnement technique et lance les ateliers AGIR. Le premier atelier « **Agir pour améliorer le tri des déchets** » a eu lieu le 27 avril. Un grand merci à Stéphane Pasquetti de la SMA pour son intervention et aux participants pour ce moment convivial d'échange autour de leurs problématiques sur les déchets !

 **Atelier AGIR pour un tourisme plus responsable** | 15 juin | 9h30 à 10h10

Le prochain atelier aura lieu le 15 juin. Nous accueillerons Estelle Antognelli et discuterons actions pour favoriser le **tourisme responsable**. Nous vous attendons nombreux !



### Accroître la notoriété des labels

Le 29 mars dernier, la **Rencontre annuelle inter-territoires du Commerce Engagé** a rassemblé au Musée Océanographique de Monaco les porteurs de projets du réseau pour discuter des différentes orientations et nouveautés des labels dans les territoires. Cette journée d'échanges et de réflexions avait une dimension toute particulière puisqu'elle marquait les dix ans d'existence du Commerce Engagé. A cette occasion, **Madame Caron Dagioni, Conseiller de Gouvernement - Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme** nous a honoré par sa présence et rappelé le contexte monégasque dans lequel interviennent les labels, en appui de la volonté du Gouvernement concernant la réduction des déchets. Nous l'en remercions vivement, ainsi que l'équipe du Musée, de sa boutique et du restaurant La Terrasse pour leur accueil. A cette occasion, le dynamisme et le volontarisme du réseau monégasque ont été mis en lumière avec des **articles de presse** et l'interview d'Alix Puzenat, coordinatrice du label, sur **Monaco Info**. Découvrez la vidéo [ici](#).



L'objectif premier de cette année 2022 est de faire connaître les labels le plus largement possible et de valoriser au mieux chacun d'entre vous. Pour cela, l'équipe de la démarche innove !

Tout d'abord, découvrez [ici](#) le **Panorama du Commerce Engagé** créé en février dernier. C'est un document synthétique pour comprendre l'essentiel de la démarche et l'avancée de son déploiement.

Par ailleurs, l'**Annuaire des labellisés** à destination du public est en préparation ! Il permettra de présenter la démarche et l'actualité réglementaire de façon ludique et d'identifier facilement l'ensemble des labellisés et des partenaires.



## Shooting PHOTO d'illustration de l'annuaire

31 mai au 3 juin | créneau par quartier

Afin d'illustrer l'annuaire, un photographe professionnel, guidé par Mélissa Martin, passera prendre une **photo de chaque labellisé entre le 31 mai et le 3 juin**. Vous recevrez prochainement un mail précisant le créneau de passage dans votre boutique ou établissement.

Vos outils de communication sur le label (vitrophanie et affiche des engagements) seront modifiés de manière à intégrer un **QR code renvoyant directement vers la version numérique de l'annuaire**.

Enfin, l'équipe du label travaille également sur la production d'une **vidéo de promotion du label** à destination du public pour la fin de l'année !

## LA CARTE DES REPARATEURS

La Mission pour la Transition Énergétique a récemment sorti une carte numérique des **commerçants et artisans de la Principauté** disposant d'une expertise en **réparation et/ou reconditionnement**. L'objectif est de pousser à la **seconde vie des biens de consommation**. On y retrouve: l'électroménager, l'électronique, l'habillement, les vélos, le mobilier etc...

Retrouvez la carte [ici](#). Si vous proposez un service de réparation, n'hésitez pas à vous faire connaître !



## LE CONSEIL SANITAIRE

La déshydratation est un procédé consistant à faire sécher la matière organique à une température comprise entre 40 et 75°C. Certains Restaurants Engagés se sont équipés d'un **déshydrateur professionnel** afin de **réduire le volume**

de leurs déchets organiques et valoriser ces déchets déshydratés par leur épandage sur les espaces verts.

La Direction de l'Action Sanitaire est favorable à cette pratique mais alerte sur le fait que la déshydratation à basse température (<60°C) est propice au développement bactérien. Voici ses préconisations.

“ Seuls des déchets végétaux de cuisine peuvent être utilisés ; les déchets carnés et les retours de salle doivent être jetés dans les ordures ménagères.

Les déchets végétaux déshydratés peuvent être épandus sur les espaces verts d'ornementation.

Les déchets végétaux déshydratés peuvent être épandus sur une culture végétale destinée à la consommation humaine si les végétaux ont été préalablement lavés de manière à diminuer la charge bactérienne sur les déchets. Les légumes doivent être lavés avant d'être épluchés.

Les déchets végétaux déshydratés ne doivent pas être épandus sur les espaces de culture de plantes aromatiques et de plantes à fleurs comestibles qui ne peuvent pas être lavées avant leur utilisation. ”



Pour plus d'informations, contactez la [Division de sécurité sanitaire et alimentaire de la Direction de l'Action Sanitaire](#).

## LE RÉSEAU ET VOUS !

Vous pouvez retrouver l'actualité, votre référencement et l'ensemble du réseau sur les sites du label [Commerce Engagé](#) et sur [YourMonaco](#).

Consultez la carte de géolocalisation des Commerces et Restaurants Engagés de la Principauté en scannant le QR code ci-dessous.

